

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 88 (2008)
Heft: [1]

Artikel: AGEFOS PME : l'outil de conseil et financement emploi formation au service des PME
Autor: Ruiz, Joël / Alliaume, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886153>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AGEFOS PME,

L'outil de conseil et financement emploi formation
au service des PME

Premier organisme paritaire de formation par la taille des fonds gérés, AGEFOS PME est particulièrement orienté au service des politiques territoriales emploi et des coopérations transnationales.

Philippe Alliaume (PAD): Joël Ruiz, vous êtes le directeur général d'un organisme chargé de pallier un mal français : l'inadéquation de la formation initiale au besoin des entreprises. Quelle est votre recette ?

Joël Ruiz (JR) : Est-ce un mal français ou est-ce plutôt un mal de société qui touche la plupart des pays d'Europe occidentale ? Notre recette, toujours trouver une réponse sur mesure dès qu'une entreprise et une personne veulent faire un parcours de formation ensemble.

PAD : Les 2/3 de vos adhérents sont régis par des conventions collectives qui les obligent à adhérer à AGEFOS PME. Quels atouts mettez-vous en avant pour convaincre les autres ?

JR : La loi française n'oblige pas les entreprises à adhérer mais à investir dans la formation professionnelle, sauf pour les très petites entreprises. A l'AGEFOS-PME, les 2/3 des entreprises viennent librement à nous et tout en étant des PME soucieuses de leurs moyens, elles investissent néanmoins 25 % de plus que le minimum légal.

AGEFOS-PME est un organisme privé de collecte de mutualisation de fonds d'entreprise et de conseils sans but lucratif dont les instances dirigeantes sont composées des représentants paritaires du monde socio-économique (CGPME et confédérations de salariés). Mais si AGEFOS-PME est gérée paritairement nous sommes cependant agréés et contrôlés par les pouvoirs publics.



Une récente mission d'investigation conduite par l'inspection générale du ministère du travail (IGAS) a relevé que notre succès s'explique par notre présence terrain, l'action de conseillers proches des entreprises et la mise en commun de moyens entre les entreprises.

PAD : Vous êtes particulièrement bien placé pour détecter les secteurs porteurs d'emplois et les demandes insatisfaites à moyen terme. Quelle description en feriez-vous ?

JR : Un principe général tout d'abord : la PME est notre coeur de métier et en matière de recrutement s'il n'y a pas de réponse immédiate à un besoin exprimé, la demande d'emploi n'est pas gelée mais s'évapore. Donc au-delà de toute considération générale, c'est notre réactivité et la pertinence de l'analyse du besoin

d'emploi et de formation qui est déterminante.

Pour conseiller il faut prévoir et nous pouvons avec le soutien des 15 observatoires prospectifs des emplois et de compétences issus de secteur professionnels très différents et qui nous font confiance, dégager des tendances.

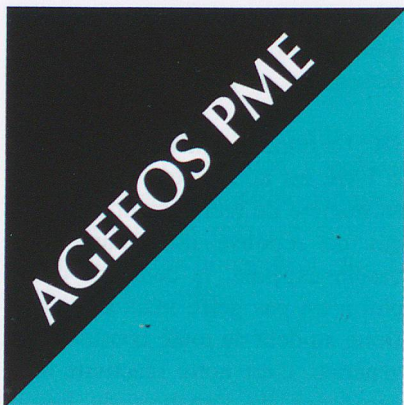
Une entreprise sur dix ne trouve pas de réponse à ses demandes et ces taux double, voire triple si les métiers n'ont pas une bonne image.

C'est évidemment dans le secteur tertiaire que la dynamique d'emploi est la plus forte et pas uniquement dans les services à la personne.

PAD : Votre action est locale. Pouvez-vous nous illustrer l'orientation d'AGEFOS PME vers les politiques territoriales ?

JR : Ce que je vais dire peut paraître une évidence pour des Suisses ou l'action cantonale est une réalité vécue.

En France, la tradition centralisatrice nous a trop longtemps fait délaissier l'action territoriale. Pour nous le territoire c'est d'abord « faire ensemble », pour cela nous avons des accords avec la quasi-totalité de Conseils Régionaux. L'action territoriale c'est souvent aussi une problématique dominante et des projets. Nous avons ces dix dernières années, engagés des actions dans la quasi-totalité des bas-



Adhérents :

288 000 Entreprises adhérentes dont 38 000 de plus de 10 salariés.

4 150 000 Salariés couverts, dont près de 1 million pour les deux branches « Particulier employeur » et « Gardiens et concierges ».

38 branches professionnelles (une moitié dans le service, un tiers dans le commerce ont choisi AGEFOS PME comme Organisme Paritaire Collecteur Agréé obligatoire)

Effectifs :

1 siège national,

24 délégations régionales (y compris dans les départements d'Outre-Mer),

un maillage local de 84 implantations permanentes.

1 100 collaborateurs au plus près du terrain.

400 conseillers

140 000 visites auprès d'entreprises .

Les chiffres formation 2007 :

Personnes formées au titre du plan : plus de 510 000

Contrat de Professionnalisation : 35 196

Période de Professionnalisation : 36153

DIF : 57 000

Missions tutorales : 23 634

Formation de tuteurs : 5366

sins d'emploi. Enfin, le territoire c'est un espace de vie. Ainsi par exemple, il y a deux ans, à Gerland près de Lyon, pour favoriser le départ en formation des femmes salariées, nous avons été partenaires dans la création d'une crèche inter-PME.

PAD : Et sur le plan transnational, vous faites en quelque sorte le pont entre les organismes européens et les PME. Quels en sont les résultats pratiques pour vos adhérents ?

JR : Grâce au soutien de l'union européenne depuis 1994, nous avons multiplié des projets transnationaux. Avec nos collègues du Danemark, des échanges de méthodes ont permis d'améliorer les services aux entreprises. Nous avons importé leur dispositif de «job rotation» et ils ont pris à leur compte nos outils de formation ouverte de tuteur. Mais le transnational c'est également au-delà de l'Europe et actuellement nous accompagnons la création du fonds algérien pour la formation (le FNAC).

PAD : *Quels sont vos rapports particuliers avec la Suisse ?*

JR : La Suisse n'étant pas dans l'union européenne, nous n'avons pas engagé des projets avec des organismes similaires aux nôtres. Par contre, par l'action territoriale, nous nous retrouvons sur des opérations conjointes ainsi, le mois dernier, AGEFOS-PME ALSACE s'est associée au projet inter entreprises de l'aéroport Bâle-Mulhouse. Bien entendu, les entreprises suisses installées en France sont les bien venues et à ce titre notre Vice président national est membre de la chambre franco suisse.

PAD : *La Suisse est un pays dont le système de formation comme en Allemagne – repose beaucoup sur la formation professionnelle initiale par apprentissage. Quel est votre regard sur l'échelle de valeur française qui classe grandes écoles, universités, formation professionnelle, apprentissage ?*

JR : La France a beaucoup évolué ces dernières années puisque la pédagogie de l'alternance propre au système dual est aujourd'hui une réalité pour environ 700 000 personnes par



an (contrat apprentissage, contrat de professionnalisation...). Par ailleurs, le système français couvre désormais tous les niveaux de qualification, de l'ouvrier à l'ingénieur.

PAD : *La formation est d'évidence l'un des leviers de réduction du chômage. Quelles sont vos actions conjoncturelles à ce sujet ?*

JR : Cette année nous avons permis à 30 000 personnes de trouver un emploi par la formation en alternance. Mais sur cette question, il faut savoir innover. A la demande du

ministère, nous avons, il y a un peu plus d'un an, engagé sur 7 territoires en difficultés, de Contrats de Transitions Professionnels grâce à notre partenaire AFPA. Ils ont permis en moyenne à 70 % des personnes de se stabiliser, là où elles habitent, dans un nouvel emploi.

PAD : *Le dirigeant de PME, surtout de TPME a sans doute un rapport particulier au temps, devant souvent tout faire avec trop peu de collaborateurs. Comment le convaincre de dégager du temps pour la formation ?*

JR : Je partage avec vous l'analyse concernant le temps de la Pme qui n'est pas celui de la grande entreprise. Plus particulièrement en matière de formation et d'emploi, la petite entreprise n'est pas une grande « en réduction ».

Mais le manque de temps est parfois une excuse qui cache d'autres priorités. Il est vrai que former c'est prévoir. Et pour convaincre c'est la vertu de l'exemple et du conseil qui est payante. Ce sont deux notions qui animent en permanence l'action de l'AGEFOS-PME.

PAD : *Merci Monsieur Ruiz pour cet éclairage sur un outil de progrès au service des PME. ■*

